

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 16 (1904)

Rubrik: Correspondance de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Correspondance de France



Admission de la Photographie au salon d'automne. — Organisation d'ateliers photographiques dans les grands magasins. — Photographie en relief sans stéréoscope, par M. Yves, de Philadelphie. — Nouveau procédé de photographie des couleurs du Dr Kœnig. — Châssis à repérer, de C. Nacet. — Nécessité d'introduire dans les châssis négatifs des indices de repérage.

Le rêve de la photographie professionnelle a toujours été de se voir admettre dans les grandes expositions de peinture : on y reçoit bien la gravure, la lithographie, pourquoi pas la photographie ?

Eh ! bien, ce rêve vient de se réaliser. Le salon d'automne, troisième exposition de peinture de cette année, dont le besoin ne se faisait peut-être pas sentir, a récemment ouvert ses portes au Grand Palais. Par suite des démarches du syndicat de la photographie professionnelle, il a été décidé qu'il y aurait là une section photographique.

Toutefois, un grand nombre des membres du jury n'ont pas vu cette admission d'un bon œil et quand il a fallu faire défiler devant eux les 4 à 500 épreuves envoyées aussi bien par des professionnels que par des amateurs, elles ont été refusées presque en masse à l'exception de quelques cadres renfermant des portraits de peintre, d'où l'on pourrait conclure que c'est le peintre, par l'intermédiaire de son portrait, qui a été admis, et non l'œuvre photographique proprement dite. Nos premiers amateurs renommés par le cachet artistique qu'ils savent imprimer à

leurs productions, tels les Puyo, les Demachy, etc., auraient été refusés.

C'est qu'il y avait bien un parti pris de réagir contre l'introduction de la photographie dans le domaine des arts d'interprétation.

A ce point de vue, il y aurait lieu de se demander si ce fait constitue vraiment un avantage sérieux pour la photographie. Ce qui vient de lui arriver tendrait à prouver qu'elle serait mieux isolée des autres arts graphiques que confondue avec eux.

Evidemment, on a démontré qu'on pouvait faire œuvre d'art avec l'objectif, mais les artistes d'interprétation exécutant manuellement leurs œuvres ne pardonnent pas volontiers le caractère automatique de l'exécution des dessins par la lumière, tout en reconnaissant la part importante qu'on doit attribuer à l'étude de la composition, de l'éclairage et au choix des modèles.

La tentative à peu près avortée du salon d'automne nous semble devoir donner à réfléchir ; il nous semble que l'heure n'est pas venue de mélanger les arts de pure interprétation avec un art de copie qui, si merveilleux qu'il soit, doit à une opération indépendante du talent manuel de son auteur la majeure part de l'exécution des œuvres réalisées.

*
* *
*

La photographie du portrait tend à s'organiser dans la plupart des grands magasins. Ceux du Louvre ont donné le signal de cette application de la photographie. D'autres ont suivi, notamment la place Clichy, qui a baissé à 10 fr. le prix de 16 fr. pratiqué au Louvre pour la douzaine de cartes-album. Les magasins Dufayel vont avoir également un atelier de pose pour le portrait et probablement d'autres grands établissements suivront cet exemple.

Il n'est pas douteux que les ateliers spéciaux de photographie du portrait ne soient atteints sérieusement par les faits que nous venons de signaler.

Il se peut que la profession ait à en souffrir, mais il y a toujours l'intérêt primordial du consommateur ou autrement dit du plus grand nombre.

En pareille matière, nous ne pouvons que constater des faits, tout en étant impuissant à trouver un remède.

* * *

M. Ives, savant américain bien connu et dont les travaux relatifs à la photogravure tramée et à la photographie des couleurs sont tous frappés au coin d'une ingéniosité remarquable, vient de faire présenter à l'Académie des sciences une photographie en relief obtenue par un procédé très curieux. Le relief est très accentué, sans que le stéréoscope ait à intervenir, mais on fait usage d'une chambre noire stéréoscopique. L'impression de l'objet est reçue sur une plaque unique devant laquelle a été placée une trame.

Les rayons venant de l'objectif de droite donnent sur la partie de la plaque examinée l'impression de l'ombre portée par les traits de la trame, tandis que ceux venant de l'objectif gauche arrivent librement sur cette même partie et l'impressionnent directement.

Le même phénomène se reproduit dans les deux sens, sur toute l'étendue de la plaque, et celle-ci se trouve avoir reçu l'impression de deux images superposées ou bien enchevêtrées l'une dans l'autre.

Si maintenant, à l'aide du cliché négatif obtenu, on tire une épreuve positive sur verre et qu'on la regarde, en ayant soin de la recouvrir d'une trame absolument semblable à celle qui a servi à faire le négatif, on voit l'image se détacher avec un relief parfait.

Cela s'explique par le fait qu'on regarde avec les deux

yeux l'image telle qu'elle a été obtenue sur la plaque, par l'action binoculaire des deux objectifs.

C'est en somme un procédé fort intéressant conduisant à la photographie en relief sans stéréoscope.

* * *

Le procédé du Dr Kœnig, basé sur l'emploi des Leucobases, pour obtenir des monochromes propres à la trichromie, semble fort intéressant, mais il convient de réserver toute appréciation jusqu'à ce qu'il ait été mis dans la pratique.

Nous espérons pouvoir être en mesure d'en faire un essai sérieux, à la suite duquel il nous sera permis de nous prononcer. D'après ce que nous en savons par la récente conférence du docteur Kœnig, on aurait jusqu'ici procédé directement sur l'unique support de l'image composite où chacun des monochromes aurait successivement été imprimé.

De prime abord, nous craignons que ce moyen soit moins avantageux que le transfert successif, sur un même support, des trois monochromes obtenus sur des véhicules provisoires.

En cas d'insuccès survenu lors de la deuxième ou de la troisième impression, tout est perdu.

Puisque l'on fait usage, dans ce procédé, des leucobases en dissolution dans du collodion, nous nous demandons s'il ne serait pas préférable de mettre cet enduit sur des supports temporaires, des verres par exemple, d'où les images seraient transférées sur le support définitif.

Il y a une certaine difficulté dans le repérage immédiat de trois images l'une sur l'autre et nous croyons plus facile de procéder par transports successifs, ainsi qu'on le fait dans la méthode de trichromie au charbon.

* * *

A ce propos citons le châssis à repérer imaginé par M.

C. Nachet dont la part contributive à la photographie en couleurs est déjà si importante.

Dans deux extrémités de ce châssis se trouvent des pièces mobiles portant une croix; ce sont deux timbres qui, pressés sur le négatif ou sur les épreuves à tirer, y impriment deux croix.

On conçoit qu'à l'aide de cet ingénieux auxiliaire on arrive à un repérage exact.

Il est à désirer que ce châssis, devenu si utile depuis qu'on s'occupe des impressions en couleurs, soit mis dans le commerce.

*
* *
*

Il est une autre idée à suggérer aux constructeurs de chambres noires, c'est d'y placer, dans l'intérieur du châssis négatif, deux indices portant des croix qui, par l'action de la lumière, s'imprimeraient sur deux coins opposés de la plaque sensible.

De cette façon les trois négatifs de la trichromie seraient développés avec des repères parfaitement identiques.

Ce complément est bien simple, il est facile à réaliser et il s'impose.

Léon VIDAL.

